

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 44

**Artikel:** Les Remueurs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178940>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pouviez les leur faire de ma part sans scrupule, car je les tiens en égale affection et considération.

— Je vous remercie beaucoup, monsieur le receveur, je retourne de suite à ma cure l'âme enfin plus tranquille.

Et sur ce, il reprend son long ruban de route, tout heureux de pouvoir s'acquitter de sa mission dans les règles.

Quoique célibataire, le brave pasteur Melet aimait beaucoup les enfants. Il avait un voisin près de la cure qui possédait une nombreuse famille, et souvent, dans l'été, il se faisait un plaisir d'aller prendre deux ou trois moutards du voisin et de les conduire dans le jardin du presbytère pour leur voir faire la picorée de ses groseilles, de ses cerises et de ses fruits. Ces enfants étaient si familiers avec lui qu'ils le comblaient de caresses. Ils se jetaient à son cou pour l'embrasser, se glissaient entre ses jambes ou montaient sur ses genoux; et lui leur racontait quelques histoires qui excitaient leur curiosité et les tenaient immobiles, yeux ouverts et bouche béante, captivés par l'intérêt du récit.

Un jour qu'il avait été les chercher pour venir au pavillon du jardin, auprès de la vieille tante, à laquelle ces visites enfantines plaisaient beaucoup, la mère des marmots tenait à ses bras un dernier-né, joli petit garçon âgé d'une dizaine de mois, qui voyant ses aînés se grouper autour du pasteur, se mit aussi à tendre les bras pour aller vers lui.

Le pasteur s'empressa de le prendre. Chargé de ce fardeau et accompagné de ses petits amis, il se dirige sur son jardin et s'assied sur un banc qui dominait la haie de clôture du côté du chemin du village.

L'enfant lui fait des grâces, et pour exciter sa gaieté, le pasteur se mit à le faire sauter sur ses genoux en lui chantant ce refrain d'une chanson populaire :

Lon la liron, la lira, la lurette,  
Lon la lurette, la lira, la liron.

Comme il était au plus fort de ce refrain, un vieux paroissien de Thierrens, homme fréquentant très peu l'église, mais passablement le cabaret, passa par le chemin. Il entend le pasteur en gaieté, lève la tête, et le voit entouré de la marmaille. Aussitôt s'arrêtant contre la haie, il lui dit :

— Monsu, lo pasteur, hé! vos tsanta n'a tanzon ben drolette, se vos la tsantia dince ti lé deminzes, nos iriens à l'église por vos intindre.

— Mon ami, lui dit le pasteur, si tu veux venir dimanche à l'église, je te promets de te dire ce refrain en pleine chaire.

— Vo, monsu le pasteur! Coumeint fari vos?

— Viens à l'église et tu le verras.

Le paroissien continue sa route, il va par le village, s'arrête au cabaret et raconte à quelques camarades la conversation qu'il vient d'avoir avec l'homme de Dieu. Il a promis de dire dimanche au sermon le refrain de :

Lon la liron, la lira, la lurette.

Aussitôt des paris s'engagent. Il le dira, il ne le dira pas, et ainsi de suite. La nouvelle se répand dans le village et par les environs. Le paysan fait prévenir le pasteur qu'il ira le dimanche au sermon pour

entendre en chaire le dit refrain. Le pasteur, fidèle à sa promesse, lui répond qu'il est prêt à tenir parole. Bref, le dimanche suivant, quand le pasteur se rendit à dix heures à l'église, il la trouva pleine de fidèles, avec le vieux paysan et ses amis assis en face de la chaire.

Le pasteur satisfait de cet excès de zèle, éveillé inopinément chez les fidèles un peu renitents, monte en chaire et après la prière, il prit pour texte de son sermon un des versets de l'Evangile qui dit *méditez les Ecritures*.

Il développe dans sa thèse tous les avantages du culte domestique, combien il ranimait la foi et semait dans le cœur de bons germes qui tôt ou tard portaient leurs fruits.

Rien n'annonçait, dans la péroraison, l'arrivée du fameux refrain. Les auditeurs cependant étaient tout oreilles et nul n'entrevoiyait comment le pasteur allait tenir sa parole. Le sermon arrivait à sa conclusion, lorsque notre ami Melet, par un retour oratoire, lança ces paroles :

« — Je vous ai dit, mes frères, méditez les Ecritures, lisez la bible, sondez-la chaque jour, à chaque instant; vous m'opposerez peut-être votre indifférence religieuse, en vous retranchant derrière l'opportunité de vos travaux quotidiens.

» Rien n'est impossible au véritable chrétien. L'exemple doit être donné par le chef de la famille. Si le père dit : nous la lirons, la mère la lira, les enfants la liraient aussi.

» Alors le culte de famille sera régulièrement institué dans vos demeures. »

Le tour de force était accompli. Tous les paroissiens se regardèrent. Les gagnés de paris ne purent s'empêcher de claquer des mains, pour témoigner au pasteur leur reconnaissance.

Le sermon s'acheva à la satisfaction générale, et l'après-midi une foule de flacons furent vidés en l'honneur de cette mémorable journée. Le pasteur fut invité, ici et là, pour partager les bénéfices des paris, mais il s'en excusa humblement, et pria ses paroissiens de suivre ses conseils et de méditer les Ecritures.

Ménil CATALAN.

### Les Remueurs.

Quel est donc ce fracas qui, dès l'aube naissante,  
Fait retentir ici les cloisons frémissantes?  
Pourquoi cette poussière et ces ais ébranlés?  
D'où partent ces clameurs et ces cris redoublés?  
Un créancier suivi de la noire cohorte  
Peut-être du voisin fait-il sauter la porte;  
Un rat de cave actif, son registre à la main  
Soupçonnant dans ces lieux un commerce illicite,  
Peut-être exerce-t-il sa fâcheuse visite;  
Ou peut-être céans le gendarme inhumain  
Arrache-t-il des bras de la tremblante mère  
Un conscrit malheureux, soutien de son vieux père.  
Le bruit redouble; . . . allons, secouons ces pavots,  
Et sachons quels lutins ont troublé mon repos.  
A l'instant, d'un bras ferme empoignant ma sonnette,

J'appelle à mon chevet la servante Jeannette.  
 « Quel est donc, s'il vous plaît, cet infernal tracas ?  
 D'où partent tous ces cris ? on frappe à tour de bras ;  
 Et pourquoi dès l'aurore un pareil tintamarre !  
 — Monsieur, dans le logis on a les *Remueurs*. »  
 Les Remueurs, bon Dieu ! que ce nom est bizarre !  
 Hélas ! serait-ce point quelque troupe barbare  
 D'avidés maltôtiers, d'infâmes exacteurs,  
 De recors, de sergens, ou de voleurs peut-être ?  
 Allons, habillons-nous ; près d'eux il faut paraître,  
 Et calmer, s'il se peut, leur bouillante fureur.  
 Les *Remueurs* ! ce nom, dans mon âme frappée,  
 Je l'avoue, excita la plus vive frayeur.  
 Enfin, à tout hasard, muni de mon épée,  
 Je me rends au salon, glaces, écrans, flambeaux,  
 Fauteuils et canapés, commodes et bureaux,  
 Tout était emporté. . . . Bon Dieu, dis-je en moi-même,  
 Ce n'est donc pas en vain que, dans ma crainte extrême,  
 Un noir pressentiment venait me tourmenter ;  
 La maison est pillée, il n'en faut plus douter.  
 Puis, passant du salon à la pièce voisine,  
 Par le bruit attiré, j'arrive à la cuisine.  
 Qui vient s'offrir alors à mes yeux ébahis !  
 Le croirez-vous ? c'était la Dame du Logis,  
 La piquante Fanny, ma jeune et vive hôtesse ;  
 Une coëffe de nuit couvre sa blonde tresse,  
 Sa robe est retroussée, et, sous un court jupon,  
 D'un mollet arrondi brille le fin coton ;  
 Du plus vif incarnat sa joue est allumée,  
 Dans sa gauche elle tient, elle agite un torchon,  
 Et d'un balai poudreux dont sa droite est armée,  
 (Semblable à cet acier qui commande une armée)  
 Elle ordonne, elle suit les prestes mouvements  
 Qui font gémir les murs jusqu'en leurs fondements.  
 » Allons, dit-elle à l'un, d'une voix animée,  
 » *Ebaraignez* ici, jetez là du *reisson*,  
 » Avec cette *pamosse* essuyez ce *pochon*,  
 » Prenez ce pot de *greube* et trempez-y ces *pattes*,  
 » Otez sur ce *tablas* ces *petoles* de *rattes* ; »  
 A l'autre : « Eh bien, voyons, sans tant *patenocher*,  
 » *Rangez*-moi ce *peclé* que je vois *brelancher* ;  
 » Reclouez ce *liteau* qui va tout de *bizingue*,  
 » *Ebriquez* ce *toupin*, sa *manille* est en *bringue* ;  
 » Et vous, Jeannette, allons, pour vous *émoustiller*,  
 » Là haut, sur le *placard*, allez vous *aguiller*,  
 » Et d'un coup d'*époussoir* ôtez ces *rauferies*.  
 » Près de ce *benéton* que vois-je *bambiller* ?  
 » C'est un *güindre* entouré d'un tas de *truyeries*,  
 » C'est bon, redescendez, *avantez* ce *coissin*,  
 » Cette *casse* est *gâtée*, il faut chez le *magnin*,  
 » La porter ce *tantôt*. Ah ! l'ennuyeux *négoce*  
 » Tout devrait être fait depuis que je *bregausse*,  
 » Mais avec ces *patets*, j'en ai jusqu'à demain. »  
 Et comme j'approchais, ma pétulante hôtesse :  
 « Ah ! Monsieur, pardonnez si, dès le grand matin,  
 » Dans cet appartement tout est mis en *cupesse*,  
 » Tout est *écalabré*, car j'ai les *Remueurs*. »  
 A ces mots, la gaité succède à mes frayeurs  
 Et comptant à Fanny ma risible épouvante,  
 Je dérobe un baiser sur sa bouche charmante,  
 Et je cours tout joyeux, rengainant mon fêtu,  
 Achever à loisir mon somme interrompu.

### Gueliet et lo bailli.

Gueliet étâi on farceu daô diâbllo. On dzo ye s'ein  
 va tsi lo bailli dé Romanmotû po lâi portâ on petit cayon  
 de lacé. Ein arrevein aô tsaté, ye dit à la serveinta :  
 — Voâique po monsu lo bailli ! — Cé mémo dzo yavâi  
 on grand repé aô tsaté et l'étiens dozé à trabllia. La  
 serveinta va deré à Monsu : Ditè-vâi, noutron maîtrè !  
 L'âi ya Gueliet que vo z' apporté on galé petit cayon,  
 que l'âi faut te deré ? — Ah ! Gueliet est quie ; eh bin,  
 fâ lo eintra. . . . Gueliet eintré dein lo pâilo yô ti elliau  
 monsu dinâvont, ein desein : Bon vépro à tot lo mondo !  
 — Alù, m'n'ami Gueliet, repond lo bailli ; preind onna  
 chaula et chîta té quie on moment. — Gueliet pein-  
 sâvè qu'on l'âi baillierâi oquie à medzi : mâ rein ; lo  
 bailli volliâvè finalameint lâi féré deré dâi farcès po féré  
 rirè elliau monsu, et Gueliet sé peinsa : Atteinds bougro,  
 adon que te ne vaô rein mè bailli à rupâ tandique vo  
 vo regâlâ tit, l'âi té vu praô féré peinsa !. . . Lo bailli  
 l'âi dit : — Eh ! bin, Gueliet ! quin bon nové ? — Oh !  
 monsu le bailli, on rudo nové ! — Et quie ? — Noutra  
 trouïe a fé l'autro dzo treizè petits cayenets et le n'a  
 qué dozè tétets. — Te possibllio ! dit lo bailli tot ébâhi,  
 et quand yen a dozè que tétant, que fâ lo treizièmo ?  
 — Hélas ! monsu lo bailli : ye fâ coumein mè, ye  
 vouâitè medzi lè z' autro . . . . .

Et lo bailli se veni ou n'assiéta po Gueliet !

C. C. D.

### Porquie Isââ Pequegni né sé vaô pas mariâ !

Isââ Pequegni avâi veintè sa-t-an, et n'étâi qu'on  
 gros benêt, on mi-fou ! Son père, qu'étâi on retso paï-  
 san, bin éduca, l'âi dit on dzo : Isââ ! té faut té mariâ !  
 — Ma fâi na que ne vu pas mé mariâ ! — Et porquie,  
 l'âi dit son père ? — Pardieu, porquie ! que t'es fou !  
 paceque ne vu pas mé mariâ !

Son père essia plusieu iadzo dé lo décida, mâ pas  
 fotu. L'avâi biô l'âi deré que cognesâi onna dzouilla et  
 dzeintia grachaôsa que s'arâi bin b'n' êse d'être ma-  
 dama Pequegni la djeina, Isââ ne coudesâi rein ourè et  
 s'eintêtavè à restâ valet.

A la fin, son père l'âi dese : Attiuta m' n'ami ! ne sé  
 pas porquie te t'ostiné à ne pas voliâi té mariâ, ka mé  
 su bin mariâ mè, et yété encora pé djeino qué té, et  
 et porquie ne farâi tou pas coumein mè ? — Paceque,  
 l'âi repond Isââ, té, t'as mariâ ma mère, tandique mè  
 foudrà mè mariâ avoué on n'étrandzire !

C. C. D.

### Robinson Crusô II.

#### II.

Je ne me dissimulai pas que ma disparition allait consterner  
 ma famille ; mais rien ne pouvait m'arrêter, et, comme mes  
 excursions nocturnes ne me permettaient pas de dormir tout  
 mon soul, le remords n'avait pas la puissance de troubler mon  
 sommeil. Sans nier l'influence du remords, je crois encore au-  
 jour'hui qu'un brigand très fatigué peut dormir aussi profondé-  
 ment qu'un honnête homme.

Donc, bien affermi dans ma résolution, et n'éprouvant pas le  
 besoin d'une solitude absolue, j'emmenai mon chien *Cailleteau*,  
 qui ne fit aucune difficulté pour me suivre, ainsi qu'une chèvre  
 laitière appartenant à ma grand'mère, après lui avoir préalable-  
 ôté une petite sonnette qu'elle portait au cou.

Une fois dans mon île, je me déshabillai, je me jetai à l'eau et